



Usages de l'eau

Fiche 11 : Conflits d'usages

Fiche 12 : Accessibilité aux cours d'eau et aux plans d'eau

Fiche 13 : Qualité des paysages et du récréotourisme



Le Conseil de l'eau du
Nord de la Gaspésie

Fiche 12 : Accessibilité aux plans et aux cours d'eau

- Niveau de priorité **faible**

1. DESCRIPTION

L'accessibilité aux cours d'eau comprend les problématiques d'accès au territoire et les accès directs aux rivières ou lacs (descentes, quai, etc.). Le gouvernement du Québec dans sa loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection (LRQ, c.C-6.2) mentionne l'importance de favoriser l'accès public aux plans d'eau et aux cours d'eau.

2. PRÉSENCE DE LA PROBLÉMATIQUE SUR LE TERRITOIRE

Grande accessibilité du territoire et des cours d'eau

Dans la ZGIE Gaspésie Nord, le territoire est public dans une proportion de 83 %. De plus, le réseau routier de la ZGIE du nord de la Gaspésie est vaste et dense, composé d'environ 610 km de route principale pavée gérée par le MTQ, 493 kilomètres de routes municipales et 5494 kilomètres de route non pavée carrossable permanente. D'autres chemins forestiers permanents ou temporaires complètent le réseau. Ce réseau permet un accès au territoire et aux multiples cours d'eau et lacs qui l'habitent. Toutefois, la grandeur du territoire complique son entretien et le suivi de son utilisation. (voir portrait section 1.2 et 4.3)

Création et diagnostic d'un réseau d'accès prioritaire

La Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CRÉGIM) et son comité technique chemins multiusages à créer un réseau d'accès prioritaire au territoire forestier qui représente 1589 kilomètres (environ 20 % du réseau total) dans la ZGIE du Nord de la Gaspésie. « À une échelle régionale, le réseau d'accès prioritaire permet de donner accès à l'ensemble du territoire forestier public, aux ressources qu'il génère, ainsi qu'aux multiples usages qui y sont associés. Ce réseau se compose de chemins multiusages ainsi que de sentiers fédérés pour véhicules hors route. L'intensité d'utilisation de ce réseau d'accès prioritaire ainsi que son caractère permanent mènent à ce que des mesures en matière de sécurité et d'entretien y soient déployées en priorité » (CRÉGIM, 2013) Le comité chemins multiusages centre ses efforts sur la sécurité et la gestion des travaux de restauration et d'entretien du réseau. Un registre des ponts et ponceaux répertoriés sur le réseau d'accès prioritaire est disponible (CRÉGIM, 2013). Dans les MRC de la Haute-Gaspésie et de la Côte-de-Gaspé, 40 ponts et 229 ponceaux ont été recensés. De ce nombre, 19 ponts (42 %) et 66 ponceaux (29 %) ont été jugés inadéquats pour assurer l'accès à long terme au territoire. Des travaux totalisant 335 969 \$ sont évalués pour mettre à niveau les ponts et ponceaux recensés pour les deux MRC.

Une carte interactive pour accéder aux lacs du territoire

La Fédération des chasseurs et pêcheurs du Québec a mis en ligne une carte interactive pour favoriser l'accès au territoire de pêche du Québec. La Fédération régionale y a participé activement et 89 lacs sont identifiés sur cet outil provincial pour la ZGIE du nord de la Gaspésie. La carte permet de trouver des itinéraires, les accès et de consulter une description sommaire des lacs répertoriés. <http://carte.allonspecher.com/>. Toutefois, il n'y a pas de validation terrain systématique des données sur la carte et de l'état des accès aux cours d'eau.

Quelques entraves à l'accessibilité

Tableau 12.1 Entraves à l'accessibilité sur le territoire

Bassin versant	Description du problème	Statut
Tous les bassins versants	Dégradation des chemins forestiers <u>Priorité pour acquisition de connaissance</u> : réseau d'accès prioritaire.	Potentiel
	Dégradation des ponts et ponceaux <ul style="list-style-type: none"> • MRC Haute-Gaspésie : 11/26 pont et 37/109 ponceaux moyens ou inadéquats • MRC Côte-de-Gaspé : 8/14 ponts et 29/129 ponceaux moyens ou inadéquats 	Existant
	Dégradation ou inexistence des accès directs aux cours d'eau (descente, quai, etc.) - Inconnu <u>Priorité pour l'acquisition de connaissances</u> : Diagnostic des accès répertoriés sur la carte interactive de la FédéCP. Répertorier et diagnostiquer les accès sur les rivières.	Potentiel

3. CAUSES, ÉLÉMENTS PERTURBATEURS ET LEURS EFFETS (POTENTIELS)

Voici quelques causes potentielles de la perte d'accessibilité aux cours d'eau et aux lacs de la ZGIE.

Tableau 12.2 Causes potentielles de la perte d'accessibilité aux cours d'eau et aux lacs de la ZGIE

Catégories de dégradation	Causes potentielles
Détérioration des chemins forestiers	<ul style="list-style-type: none"> • Étendue et coûts d'entretien du réseau de voirie forestière. • Exploitation des ressources naturelles : usages du réseau de voirie forestière. • Causes naturelles : érosion, inondations et crues, embâcles.
Dégradation des ponts et ponceaux	<ul style="list-style-type: none"> • Présence du castor • Causes naturelles : érosion, inondations et crues, présence de bois mort et embâcles.
Dégradation ou inexistence des accès directs aux cours d'eau ou aux lacs.	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de signalisation sur les accès aux cours d'eau. • Instabilité ou dégradation des descentes et quai d'accès aux plans d'eau (manque d'entretien ou mauvais usage). • Absence de territoire public adéquat pour l'aménagement d'un accès. • Manque de sources de financement pour aménagement d'une descente ou d'infrastructures d'accès.

4. CONSÉQUENCES (POTENTIELLES)

La perte d'accessibilité et surtout, la détérioration du réseau d'accès au territoire, pourrait avoir les conséquences suivantes (potentielles).

- Perte d'accessibilité aux cours d'eau et aux plans d'eau
- Impact sur le régime hydrique et les écosystèmes aquatiques (sédimentation, érosion, matières en suspension)
- Impact sur la qualité des cours d'eau et des écosystèmes

5. DONNÉES MANQUANTES

- Données sur le réseau routier forestier : état (érosion, fossés, traverses), usages (fréquence usage, etc.).
- Données sur les accès publics aux plans d'eau (état des accès, signalisation, etc.)

6. OUTILS MIS EN PLACE SUR LE TERRITOIRE CONCERNANT LA PROBLÉMATIQUE (LOIS, GUIDES, INITIATIVES)

Initiatives

- **Fédération des chasseurs et pêcheurs** : Carte d'interactive « Allons pêcher ». Carte indiquant les différents accès aux plans d'eau et aux cours d'eau de la zone avec certaines informations sur ceux-ci.
- **CRÉGIM – Comité sur les chemins multiusages**. Axe transversal du PRDIRT : Faciliter l'accès au territoire public gaspésien à partir d'un réseau de chemins multiusage : création d'un réseau, diagnostic des chemins forestiers + recommandations pour l'entretien/fermeture, la prévention des bris et la sécurité/signalisation sur les chemins forestiers. Mise en œuvre de projets de restauration de ponts et ponceaux avec les MRC.
- **MFFP et TGIRT** : PAFI-T : Une fiche de suivi VOIC (R11-t13-07) touche le « développement et l'entretien intégré de la voirie forestière » par le suivi des règles en vigueur pour le maintien d'un réseau routier de chemins forestiers de qualité et en lien avec comité chemin multiusagers régional.

7. PRIORISATION : ENJEU ET ORIENTATIONS CONCERNÉS

La problématique est incluse dans le plan action sous l'enjeu et les orientations suivantes :

- **Orientation 7** : Mettre en valeur et harmoniser les différents usages de l'eau et des écosystèmes : accès, paysage, récréotourisme.

8. RECOMMANDATIONS

- Faciliter et promouvoir l'accès au territoire : carte interactive FédéCP, accès direct aux plans d'eau, etc.
- Aménager ou mettre en valeur des accès aux plans d'eau sur le territoire (signalisation, information, sensibilisation, etc.)
- Collaboration avec le comité chemin multiusages pour trouver des solutions aux problématiques liées au réseau de chemins forestiers de la ZGIE et restaurer les infrastructures inadéquates. Inclure des outils de signalisation pour favoriser la mise en valeur et la maintenance des accès aux cours d'eau et aux plans d'eau.

9. RÉFÉRENCE :

Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM), 2013. Registre des infrastructures majeures et recommandations pour le réseau d'accès prioritaire de chemins multiusages. CRÉGÎM, Comité chemins, Gaspé (Québec), 24 p. + 9 annexes cartographiques.